



**Communes et
Collectivités forestières**
Gard

2025

Forêts locales, intérêt général

Rapport d'activités

UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

Sommaire

3 Edito

4 Une association d'élus au services des élus

6 Porter la voix des élus

9 Accompagner les élus

14 Sensibiliser et informer



Un logo renouvelé, une signature partagée : « Forêts locales, intérêt général »
Cette nouvelle identité vise à mieux refléter la nature institutionnelle de notre réseau d'élus, notre mission d'intérêt général, ainsi que la diversité de nos actions en faveur de la filière forêt-bois.



RÉDACTION : Union régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée

CRÉDITS PHOTOS : Union régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée

DATE DE PUBLICATION : Mars 2026



Cédric CLÉMENTE

Président de l'association des Communes et Collectivités forestières du Gard

Ce rapport d'activités marque la fin d'une mandature qui aura été aussi exigeante que profondément transformatrice. Commencé sous le choc d'une crise sanitaire sans précédent, ce mandat nous a appris à regarder nos territoires autrement, à en reconnaître les forces, les fragilités, mais aussi les atouts décisifs. Parmi eux, la forêt et le bois occupent une place essentielle. Cette évidence s'est imposée dans tout notre département : chaque élu, qu'il soit ou non propriétaire forestier, a un rôle à jouer.

Car la forêt et la filière bois ne relèvent pas d'un secteur isolé ; elles constituent des leviers stratégiques, des vecteurs de solidarité et des piliers de résilience pour nos communes.

La résilience, justement, aura été l'autre maître mot de ces dernières années. L'année 2025 restera marquante. Je garde une pensée émue pour tous les collègues dont les territoires ont été frappés de plein fouet par les manifestations du dérèglement climatique. Premièrement, les incendies, et particulièrement ceux de Aubais, Bordezac, Générac... mais également celui de l'Aude qui nous rappelle que des incendies hors normes peuvent arriver. Il y a aussi eu des inondations et des tempêtes qui ont bouleversé nos administrés, nos paysages et nos massifs forestiers. Ces épreuves nous rappellent notre responsabilité collective : préserver notre patrimoine, protéger nos ressources, agir pour les générations futures. La bonne gestion de nos forêts y contribue pleinement, et nous devons poursuivre ensemble cet effort indispensable.

Ces épreuves nous rappellent notre responsabilité collective : préserver notre patrimoine, protéger nos ressources, agir pour les générations futures. La bonne gestion de nos forêts y contribue pleinement, et nous devons poursuivre ensemble cet effort indispensable.

Face à ces défis, nous sommes en première ligne. Les nouvelles équipes municipales s'installent dans un contexte qui nous engage fortement. Il nous impose des réponses concrètes, adaptées, construites sur mesure pour nos territoires. Agir pour sa commune, c'est agir pour l'intérêt général. Les décisions que nous prenons aujourd'hui façonneront durablement nos espaces, nos modes de vie et nos solidarités locales.

L'année 2025 a également été celle d'une reconnaissance importante : notre union régionale a été officiellement reconnue d'intérêt général, ce qui démontre le maître mot qui donne le cadre de toutes nos actions : le travail pour l'intérêt général.

Avec les élections municipales de mars 2026, une nouvelle équipe d'élus s'investira pour le mandat dans le conseil d'administration de l'association et je suis certain que nous conserverons notre engagement auprès de tous les élus.

Nos territoires sont une richesse. Grâce à la filière forêt-bois, faisons-en une force pour l'avenir, une force pour la cohésion, une force pour la transition.

Une association d'élus au service des élus

Le rôle central des élus dans le développement local grâce à la filière forêt bois

Les élus occupent une place stratégique dans les politiques territoriales liées à la forêt et au bois. Aménageurs du territoire, prescripteurs bois, parfois propriétaires forestiers, garants de la sécurité et médiateurs auprès des citoyens, ils sont au cœur des décisions qui façonnent l'avenir de nos forêts.

Acteurs de l'intérêt général, ils portent la responsabilité de préserver et de valoriser durablement la ressource forestière, aujourd'hui, comme pour les générations futures.

Communes non propriétaires de forêt : vous êtes les bienvenues

Même sans forêt communale, votre engagement compte. Les **Communes forestières** accompagnent tous les élus et toutes les collectivités, qu'elles soient propriétaires ou non.

Nous défendons vos intérêts et vous soutenons sur l'ensemble des enjeux liés à la forêt, au bois et à l'aménagement du territoire.

Les associations des **Communes forestières** contribuent au développement de tous les territoires, en plaçant la filière forêt-bois au cœur de chaque projet politique.



Créer de l'économie et des emplois au sein des territoires

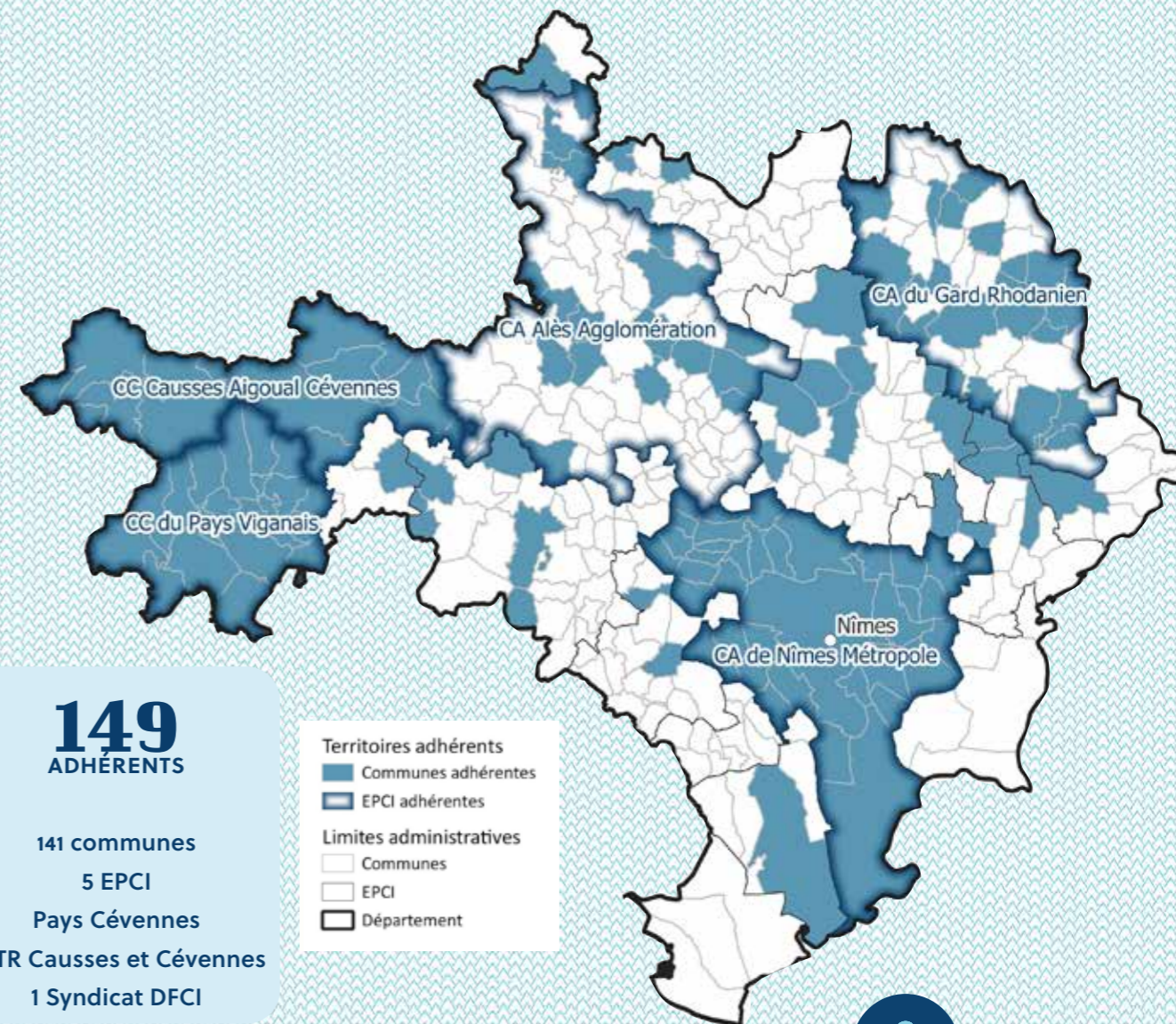


Lutter contre le changement climatique et ses effets



Assurer une pérennité de ces espaces pour les générations futures

Faire de la forêt et du bois des axes de développement des territoires dans une logique de développement durable



NÔTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cédric CLEMENTE - Président
Maire de Lirac
Régis VALGALIER - Vice-Président
Maire de Trèves
Patrick DELEUZE - Trésorier
Adjoint au maire à Chamborigaud
Ghislain CHASSARY - Secrétaire
Maire de Rousson

Yannick LOUCHE - Conseiller municipal à Cendras
Laurent PONS - Maire de Vissec
Daniel BOYER - Maire d'Aigaliers
Lionel GIROMPAIRE - Représentant de la CC du Pays Viganais
Pierre-Alain CLOT - Adjoint au maire à Roquedur

NOS ADHÉRENTS EN 2025

AIGALIERS - ALZON - ARPHY - ARRE - ARRIGAS - AULAS - AUMESSAS - AVEZE - BAGNOLS SUR CEZE - BELVEZET - BERNIS - BEZ ET ESPARON - BEZOUCE - BLANDAS - BONNEVAUX - BORDEZAC - BOUILLARGUES - BREAU-MARS - BROUZET LES ALES - LA BRUGUIERE - CABRIERES - LA CADIERE ET CAMBO - CAISSARGUES - LA CALMETTE - CAMPESTRE ET LUC - LA CAPELLE ET MASMOLENE - CARSAN - CAUSSE BEGON - CAVEIRAC - CENDRAS - CHAMBON - CHUSCLAN - CLARENSAC - COLLORGUES - CORCONNE - COURRY - CRESPIAN - CROS - DIONS - DOMESSARGUES - DOURBIES - ESTEZARGUES - L'ESTRECHURE - EUZET - FONS - GAJAN - GARONS - GAUJAC - GENERAC - LAMELOUZE - LAMELOUZE - LANGLADE - LANUEJOLS - LASALLE - LEDENON - LIRAC - LUSSAN - MANDAGOUT - MANDUEL - MARGUERITES - MAURESSARGUES - MILHAUD - MOLIERES CAVAILLAC - MONS - MONTAGNAC - MONTAREN ET SAINT MEDIERS - MONTCLUS - MONTDARDIER - MONTIGNARGUES - MOULEZAN - NIMES - ORSAN - PEYROLLES - LE PIN - LES PLANTIERS - POMMIERS - PONTEILS ET BRESIS - POUGNADORESSE - POULX - POUZILHAC - REDESSAN - REMOULINS - REVENS - ROBIAC ROCHESSADOULES - ROCHEFORT DU GARD - RODILHAN - ROGUES - ROQUEDUR - LA ROQUE SUR CEZE - ROUSSON - LA ROUVIERE - SABRAN - SAINTE ANASTASIE - SAINT ANDRE DE MAJENCOULES - SAINT ANDRE DE VALBORGNE - SAINT BAUZELY - SAINT BRESSON - SAINT CHAPTES - SAINT CHRISTOL DE RODIERES - SAINT COME ET MARUEJOLS - SAINT DIONISY - SAINT ETIENNE DES SORTS - SAINT FELIX DE PALLIERES - SAINT GENIES DE MALGOIRES - SAINT GERVASY - SAINT GILLES - SAINT HILAIRE DE BRETHMAS - SAINT JEAN DE VALERISCIE - SAINT JEAN DU PIN - SAINT JULIEN DE PEYROLAS - SAINT JUST ET VACQUIERES - SAINT LAURENT DES ARBRES - SAINT LAURENT LE MINIER - SAINT MAMERT DU GARD - SAINT MARCEL DE CAREIRET - SAINT NAZAIRE - SAINT PRIVAT DES VIEUX - SAINT ROMAN DE CODIÈRES - SAINT SAUVEUR CAMPRIEU - SAINT SEBASTIEN D'AIGREFEUILLE - SAINT VICTOR LA COSTE - SALAZAC - SAUMANE - SAUVE - SAUZET - SENECHAS - SERNHAC - SOUDORGUES - SOUSTELLE - SOUVIGNARGUES - TORNAC - TREVES - VAL-D'AIGOUAL - VALLIGUIERES - VAUVERT - VENEJAN - VERFEUIL - VERS PONT DU GARD - LE VIGAN - VISSEC - CA ALÈS AGGLOMÉRATION - CA NÎMES MÉTROPOLÉ - CA DU GARD RHODANIEN - CC CAUSSES AIGOUAL CÉVENNES - CC DU PAYS VIGANAIS - SM DFCI DES GARRIGUES DE LA RÉGION DE NÎMES - PAYS CÉVENNES - PETR CAUSSES ET CÉVENNES

Porter la voix des élus

Représenter nos adhérents au local comme au national

Les **Communes forestières** sont des associations d'élus. Elles portent des messages et défendent des positions dans différentes instances.

Les élus de la République ont un rôle central. Ils sont garants de l'intérêt général, pour que la forêt et le bois s'inscrivent dans une logique de développement durable des territoires.

Les Communes forestières apportent leur expertise et leur regard sur les incendies

Suite au grand feu de Ribaute en août 2025, les **Communes forestières** ont été auditionnées par un représentant du Premier Ministre. Elles ont plaidé pour un renforcement des moyens de lutte mais surtout des moyens de prévention, en insistant sur la nécessité de bâtir collectivement une nouvelle approche d'aménagement du territoire.

Cette dernière doit se faire au regard du changement climatique, afin de mieux appréhender les risques naturels et en particulier l'incendie. Cédric CLEMENTE a rencontré plusieurs fois les élus audois pour partager avec eux les expériences et avancer dans la reconstruction du territoire.

Le Gard a accueilli les élus de l'Aude pour parler DFCI

Dans le Gard, la compétence DFCI est partagée entre des syndicats de communes et des intercommunalités.

Chaque année, ces structures publiques investissent des moyens conséquents pour créer et entretenir des pistes et des points d'eau qui serviront aux pompiers pour la lutte. A notre invitation, la Présidente du Conseil Départemental de l'Aude est venue avec ses services échanger avec les partenaires de la DFCI dans le Gard, pour tirer bénéfice de cette expérience dans la reconstitution du territoire audois incendié.



L'échange d'expériences entre élus est un axe essentiel au sein de notre réseau

Le Gard accueille et partage son expérience

Les élus d'Aquitaine ont souhaité venir en Occitanie pour voir comment la DFCI était organisée. L'association les a accueillis à Langlade où plusieurs témoignages et visites de terrains se sont succédés avec le Syndicat des Garrigues de Nîmes, le Conseil Départemental et le SDIS pour présenter l'organisation de la DFCI dans le Gard.



La complexité de mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

Les **Communes forestières** ont adressé en avril 2025, une note de positionnement au gouvernement afin d'alerter sur les obstacles croissants rencontrés dans la mise en œuvre des OLD. Le débroussaillage est le meilleur moyen de protéger une habitation face à un incendie et d'en limiter la propagation. Mais les élus alertent sur les grandes difficultés de mises en œuvre de ces mesures sur le terrain. Il est nécessaire de trouver des solutions collectives pour avancer.



La mise en œuvre de la convention nationale avec l'ONF

Dans ce cadre-là, différents groupes de travail se sont tenus en 2025 afin d'apporter des précisions dans la mise en œuvre de la relation entre les élus et l'ONF.

Le plus important est celui qui traite de l'entrée et de la sortie du régime forestier (RF). L'objectif est de régulariser une situation qui perdure depuis trop d'années. Plusieurs centaines de milliers d'hectares de forêt de collectivités n'ont pas fait l'objet de l'avis de l'État et de l'ONF sur l'application du Régime Forestier. A contrario, plusieurs milliers d'hectares non forestiers appartenant aux collectivités, sont sous ce régime, dont des surfaces ayant obtenu des autorisations de défrichement (par exemple des parcs photovoltaïques).

Il s'agit d'aboutir à un logigramme clair avec parallélisme des formes. Ce document est désormais à l'arbitrage de l'Etat avant une mise en œuvre sur les territoires. Les Communes et Collectivités forestières du Gard se sont opposées à la première version du logigramme, clairement en défaveur des communes.



Le groupe de travail forêt-bois du Comité Massif central piloté par les Communes forestières

Le Gard fait partie du Massif central. C'est une chance pour de multiples enjeux forestiers. Cela permet de s'inscrire dans une dynamique de massifs avec des financements permettant de faire aboutir certaines objectifs que nous défendons. Le groupe de travail forêt-bois du Comité de Massif central, sous la présidence conjointe des Communes forestières et du Commissaire de Massif, s'est réuni plusieurs fois en 2025 ; l'occasion de faire un point sur l'état d'avancement des actions en cours dans la CIMAC 2021-2027 et de définir des actions partenariales prioritaires qui répondent à la stratégie de massif.



Les Communes forestières présentes au Salon des Maires

L'association était présente au salon des maires à Alès en présence de nombreux membres du Conseil d'Administration. Une tombola avait été organisée pour l'occasion pour remercier l'ensemble des communes qui sont passées sur le stand pour se renseigner, témoigner ou simplement dire bonjour !



Les Communes forestières portent la voix des élus dans de nombreuses instances

Les administrateurs des **Communes forestières** sont présents dans plusieurs commissions départementales, régionales, de massif ou nationales : CDPENAF, CDPFCI, Commission régionale forêt bois, Commission régionale biodiversité, comité paritaire sylvo-cynégétique, ...

N'hésitez pas à nous faire remonter vos problématiques, elles seront portées dans ces instances !

Une vie associative riche et intense en 2025

La vie associative est le moment de partage et de confrontation des idées, des problématiques et des expériences de chacun. En 2025, nous avons tenu notre assemblée générale le 22 mars à Nîmes au siège de Nîmes Métropole qui venait d'adhérer à notre association. Le Sous-préfet et plusieurs parlementaires étaient présents pour échanger avec les élus sur les sujets d'actualité.



Accompagner les élus

Donner à chaque élu les moyens d'agir

Les **Communes forestières** accompagnent toutes les collectivités pour faire de la forêt et du bois des atouts de développement local. Garants de l'intérêt général les élus sont responsables de nombreuses thématiques qui touchent de près ou de loin à la forêt.

Notre expertise peut vous aider sur ces sujets : usage du bois local, foncier, mobilisation des bois, gestion de la forêt communale, risques naturels et sanitaires, démarches territoriales, développement durable des territoires...

La mise en place d'un Schéma d'Accès à la Ressource Forestière dans le Gard

Ce schéma était très attendu par l'ensemble des partenaires forestiers dans le Gard. Les **Communes forestières** ont échangé avec la Présidente du département pour qu'il soit mis en œuvre.

Lancé en 2024 par le Conseil Départemental, ce travail a été réalisé avec l'expertise des **Communes forestières** pour avoir un premier document pragmatique qui devra être développé et précisé dans les territoires dans les années à venir.

Il permet d'identifier les principales difficultés du réseau routier externe aux massifs forestiers pour engager des réflexions de résorption de ces « points noirs » dans les années qui viennent.



Forêts pédagogiques : un dispositif qui inspire les communes du Gard

L'action menée dans le Gard soutient les élus dans la création de forêts pédagogiques. Les **Communes forestières** donnent les clés aux élus pour sensibiliser les élèves à la gestion durable en leur confiant une parcelle communale. En 2025, les **Communes forestières** ont poursuivi le déploiement des forêts pédagogiques dans le département, entre accompagnement de projets engagés et impulsion de nouvelles dynamiques.

Malgré l'abandon du projet à Tornac-Massillargues-Attuech pour des raisons techniques et organisationnelles, plusieurs communes gardoises ont confirmé leur engagement. À Lirac, première forêt pédagogique créée en 2020, la continuité du projet a été assurée, avec un travail consacré à la biodiversité et au changement climatique. Lanuéjols a intégré le dispositif avec une forte motivation des élus et de l'équipe enseignante, centrant sa première année sur la gestion forestière. Générac a rejoint le réseau avec un projet d'école ambitieux impliquant ses sept classes autour d'une parcelle de forêt communale.

Parallèlement, les **Communes forestières** ont poursuivi leurs actions de structuration du réseau des forêts pédagogiques. Cette dynamique s'est renforcée grâce à trois outils majeurs : un carnet de bord pour assurer la mémoire des projets, un catalogue de ressources pédagogiques et une communauté facilitant échanges et entraide. Ensemble, ces dispositifs consolident un réseau en pleine expansion, offrant un socle durable pour accompagner l'essor des forêts pédagogiques dans le Gard et au delà.



Des expérimentations méthodologiques pour accompagner les communes dans la prévention contre les incendies



Les **Communes forestières** accompagnent les élus dans la mise en place de démarches structurantes afin de préparer leur territoire à la prévention incendie. Différents travaux sont ainsi expérimentés, la logique étant de mettre en place des méthodologies qui puissent ensuite être reprises par toutes les communes. Un travail a été engagé sur le regroupement de propriétaires pour traiter les interfaces forêt-habitat et la création d'Association Syndicat de réalisation des OLD (Vauvert).

Une possibilité s'ouvre pour les communes : déposer un projet au titre du Fonds vert sur la question des risques et faire appel aux **Communes forestières**.

Des lignes d'assistance OLD pour guider les élus

Pour renforcer l'accompagnement des collectivités face au risque incendie, une ligne d'assistance départementale dédiée aux OLD sont désormais opérationnelles.

Gratuite et réservée aux élus et agents de collectivités, elle offre un appui immédiat faciliter la mise en œuvre du débroussaillage réglementaire et apporte aux communes un accompagnement complet dans un domaine souvent complexe :

- > réponse aux questions techniques, administratives ou juridiques ;
- > éclairage sur les démarches annuelles obligatoires ;
- > appui sur les situations particulières rencontrées sur le terrain ;
- > orientation vers les services compétents (Préfecture, ONF, SDIS) lorsque nécessaire.

Cette ligne d'assistance gardoise a été la première en France à être mise en service.



Les élus pleinement acteurs de la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) dans le Gard

Tout au long de l'année, les acteurs concernés se retrouvent au sein d'un « groupe contact » constitué par la Préfecture, la DDTM, le SDIS, le Conseil Départemental, l'ONF, l'OFB et la gendarmerie. Depuis 2023, les associations d'élus, dont les **Communes forestières**, y sont associées. En été, les élus participent aux échanges sur les éléments de la semaine passée et les prévisions météo de la semaine à venir. Cela permet de faire passer un message à tous les élus gardois pour les tenir informés sur les éléments de prévention à tenir en fonction du niveau de risque : les flashs infos DFCI.

Les élus apportent leurs visions, leurs besoins et leur ressenti de terrain. Les pompiers et les autres acteurs peuvent ainsi adapter leurs fonctionnements en fonction des retours des élus.

De l'avis de tous, c'est une réussite ! Ce fonctionnement collégial a grandement fait évoluer les choses et permet une meilleure efficacité de l'ensemble des acteurs dans la prévention et la lutte : un exemple à reproduire sur les autres départements.

Un exemple d'action partenariale sur la DFCI : les flashs infos DFCI



FLASH INFO DFCI 2025 n°6

L'association des Communes et Collectivités forestières du Gard, l'association des Maires et des présidents d'EPCI du Gard ainsi que l'association des Maires ruraux du Gard sont intégrées au 'Groupe contact DFCI' de la Préfecture. Ce groupe fait état du niveau de risque de la semaine passée et de la semaine à venir, avant de préparer l'organisation opérationnelle sur le terrain. Le 6ème groupe contact estival 2025 s'est tenu ce jeudi 31 juillet. Il faut retenir :



Semaine dernière

La semaine passée a été marquée par des températures plus basses que les moyennes de saison, et du vent de nord assez marqué. Le vent a eu pour effet de sécher un peu la végétation en place, et ainsi d'augmenter un peu le risque feux de forêt. Les secteurs du Gard Rhodanien ont été placés en risque sévère en début de semaine. Plusieurs départs de feux ont eu lieu, liés à des imprudences (travaux des particuliers, jets de mégots, écouvages, etc.). Géographiquement, ces départs sont répartis de manière uniforme sur le département, ce qui n'était pas le cas les semaines précédentes.

Les chiffres

- 19 feux de végétation (185 depuis le 15 juin)
- 2 feux de forêt (24 depuis le 15 juin)

209 feux au total depuis le 15 juin !

Semaine à venir

Le vent va continuer de souffler jusqu'à mercredi. Les températures devraient augmenter progressivement dès ce WE, jusqu'à atteindre 30 à 35 degrés en début de semaine prochaine dans certains secteurs. Le risque incendie va logiquement augmenter. Beaucoup d'imprudences sont encore constatées, occasionnant trop de départs de feux qui peuvent facilement être évités. Il est demandé aux communes de communiquer par tous les moyens à leurs dispositions sur la nécessité d'être vigilants. Plusieurs supports sont disponibles ICI et ICI.



Accompagnement des EPCI DFCI du Gard

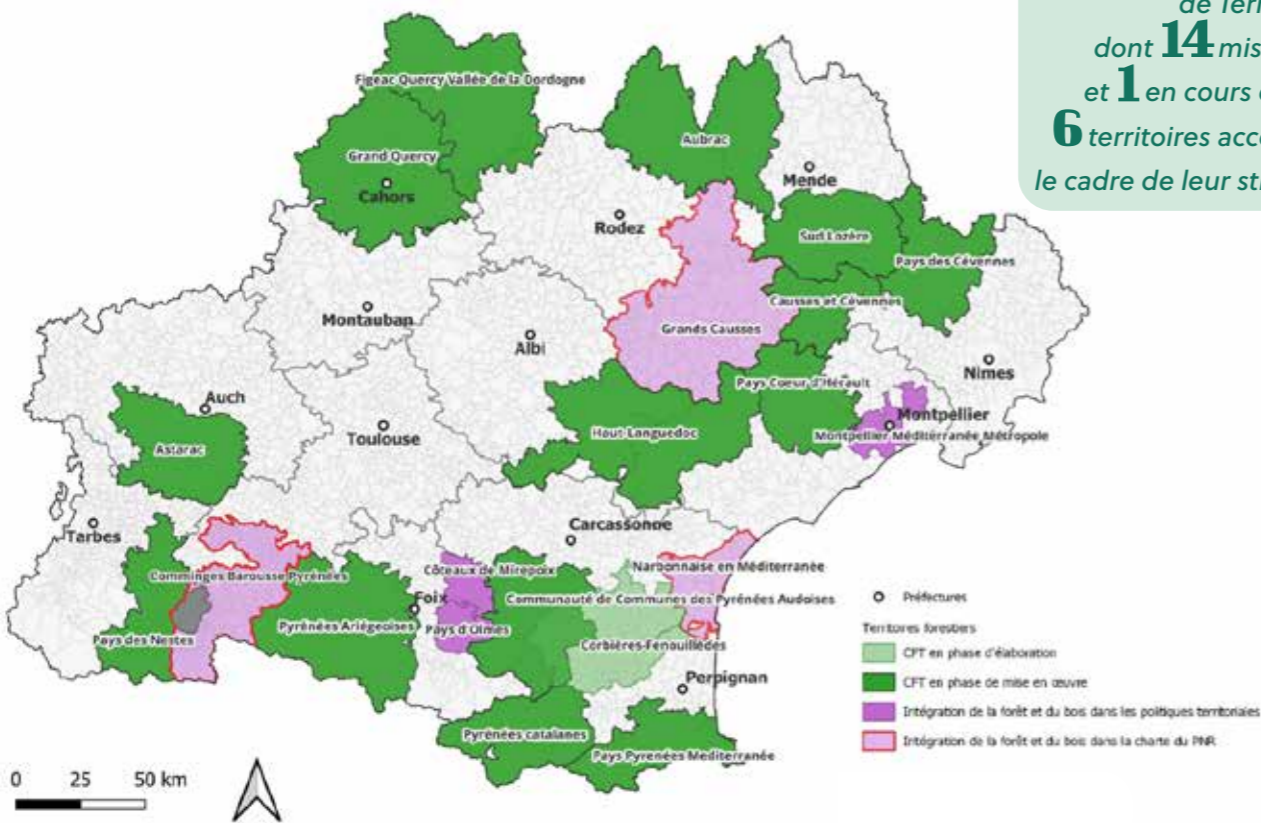
L'association continue d'apporter son expertise aux EPCI ayant la compétence DFCI dans le département. En binôme avec le Conseil Départemental, les EPCI qui le souhaitent sont rencontrés pour leur apporter un regard extérieur et les aider à avancer dans la mise aux normes des équipements (pistes et points d'eaux). Le système de « cotisations solidaires » est mis en avant comme solution permettant de trouver l'autofinancement nécessaire à l'investissement.

Les Communes forestières, animatrices du réseau des démarches territoriales en Occitanie

Les **Communes forestières** animent les réseaux régionaux des élus et des animateurs des territoires forestiers. L'objectif est de donner les moyens aux élus, d'assurer leur rôle de décideur et de coordonnateur de la forêt et de l'aménagement du territoire. Elles assurent un accompagnement aux territoires qui sont déjà organisés sur la forêt et le bois ou qui souhaitent adopter des stratégies forestières territoriales, comme le Pays Cévennes par exemple.

Des échanges réguliers ont lieu avec les territoires porteurs de CFT et ceux porteurs d'une démarche territoriale forestière autre. Des actions conjointes sont menées afin d'apporter un maximum de réponses concertées aux élus de ces territoires.

En 2025,
15 Chartes Forestières
 de Territoire
 dont **14** mises en œuvre
 et **1** en cours d'élaboration
6 territoires accompagnés dans
 le cadre de leur stratégie forestière



Dans ce cadre-là, il s'agit également d'accompagner des démarches qui mettent en relation les zones de production de bois et les zones de consommation avec le déploiement de liens urbains-ruraux.

Un échange a été initié entre la Communauté d'Agglomération d'Alès et Nîmes Métropole.

Initier des projets et valoriser les bois de proximité

L'association est présente auprès des maîtres d'ouvrage public pour les accompagner de l'idée à l'inauguration.

L'action menée a été déclinée en plusieurs phases :

- > **Identification des projets** le plus en amont possible
- > **Sollicitation des élus maîtres d'ouvrage** pour obtenir une décision en faveur du bois local et des bois certifiés Bois des Territoires du Massif central
- > **Accompagnement dédié** à chaque étape et récolte de données sur les opérations accompagnées.



Notre stratégie : valoriser le bois local en circuit de proximité

La filière bois en France représente le 2^{ème} déficit commercial. La construction est malheureusement souvent réalisée avec du bois d'importation. Pourtant, le Gard est boisé à près de 50 %. Tous les bois n'ont pas une qualité de construction, mais une partie oui.

En toute logique, les élus ont fait le choix de valoriser prioritairement, quand cela est possible, le bois des territoires dans les projets locaux, transformés et mis en œuvre par les entreprises de proximité.



Pourquoi ?
 Parce que cela permet des retombées sur le territoire de **89 %** alors que du bois d'importation n'en permet que **29 %**.
 Un véritable enjeu donc !

Plusieurs projets accompagnés et inaugurés

Tout au long de l'année, l'association a apporté son expertise aux élus ou a fait le lien avec la marque de certification Bois des Territoires du Massif central, sur de plusieurs projets : Restaurant scolaire de Aigues-Vives, Pôle National du Cirque, rénovation du Donjon de Barjac, Maison médicale de Chamborigaud, Salle des Fêtes de Dourbies, Logements communaux de Pontails et Bressis, ASLH de Saint Hippolyte du Fort, Point multi-services de Sénéchas, Cuisine centrale de Vauvert,...



Point multi-services
Sénéchas



Ecoquartier
Saint-Hilaire-de-Brethmas



Ecole maternelle (bâtiment et mobilier bois)
Rousson

Sensibiliser et informer

Comprendre pour agir

Sensibiliser et informer les élus constitue le troisième pilier de la stratégie des **Communes forestières**. Cet axe est primordial pour leur permettre de comprendre les enjeux et de prendre des décisions éclairées pour le développement de leurs territoires.

Un programme de sensibilisation varié, une fréquentation élevée

Comme chaque année, les **Communes forestières** ont pu proposer aux élus un programme varié et complet de sessions de sensibilisation gratuites destinées aux élus et agents techniques.

Outre les thématiques classiques (OLD, foncier, commercialisation des bois, bois construction, bois énergie), il y avait des nouveautés en 2025 :

- > **Projets de mandature** : des sessions pour intégrer la forêt et la filière bois aux futurs programmes municipaux ;
- > **Secrétaires de mairie et DGS** : des webinaires pour acquérir les bons réflexes ;

Nos rendez-vous alternent présentiel et webinaires interactifs, permettant à chacun de participer selon ses disponibilités.

L'offre est complétée par la plateforme COFORMATION, qui propose des MOOC courts, gratuits et accessibles à tout moment.



Sensibiliser les élus aux problématiques liées à la santé des forêts

Les problèmes sanitaires affectant les peuplements forestiers sont désormais bien visibles dans la région et également dans le Gard : scolytes, chenilles processionnaires,...

Les **Communes forestières** ont donc animé 2 sessions sur cette thématique.

En partenariat avec le Département Santé des Forêts et la FREDON Occitanie, elles ont permis d'aborder :

- > Les maladies courantes qui touchent les arbres de la région ;
- > L'évolution des pathologies forestières dans un contexte de réchauffement climatique ;
- > Les méthodes de prévention et de gestion des risques sanitaires.

Ces sessions ont permis de rappeler le rôle central des élus dans la prévention, la sensibilisation et la prise en compte du changement climatique dans les politiques locales : une étape importante pour poursuivre le travail collectif en faveur de forêts plus résilientes et en meilleure santé.



En 2025,
123 élus ou
techniciens
ont été sensibilisés

Ils représentent
87 communes et **3** EPCI,
dans le Gard.



Quinze projets du Pacte Construction bois Occitanie racontés aux élus

Lancé en octobre 2019, le Pacte construction bois Occitanie compte 119 signataires et plus de 100 projets.

Avec les prochaines élections de nouveaux élus vont prendre les commandes de communes et collectivités. De nouveaux projets vont naturellement voir le jour.

C'est pour leur fournir une source d'inspiration et un outil clé en main que les **Communes forestières** ont édité le recueil « *Les bâtiments bois se racontent aux élus* ».

15 projets représentatifs des valeurs de la démarche et ont été choisis de sorte à représenter leur diversité géographique et d'usages.

Les projets recourant à une marque de certification (Bois des Territoires du Massif central et Bois des Pyrénées) ou exigeant une traçabilité, ont particulièrement été mis en avant. Ils ont tous été accompagnés par les **Communes forestières**.

Forêts fragilisées, territoires engagés : quel futur pour le bois énergie ?

Les acteurs régionaux de la filière bois énergie se sont retrouvés à la Salvetat-sur-Agoût, pour la 4^{ème} édition de la journée régionale du bois énergie. Discours, stands, échanges et visite d'une scierie furent l'occasion de découvertes et de débats sur les initiatives et les problématiques liées au changement climatique, à la ressource et à la structuration de filières au sein des collectivités locales.

La filière « bois local » est une démarche de fond : elle soutient des emplois non délocalisables, génère des revenus pour le territoire et contribue à enrayer la perte d'habitants en milieu rural.

Entre retours d'expériences, données régionales, débats et visites de terrain, cette nouvelle édition de la journée régionale du bois énergie confirme la maturité et la vitalité de la filière bois énergie en Occitanie.





Des journées de sensibilisation sur le risque incendie et les OLD

En 2025, le ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire a poursuivi son soutien financier aux **Communes forestières** pour sensibiliser les élus.

Face à l'intensification du risque incendie et à la modification de chacun des arrêtés OLD, les **Communes forestières** ont organisé dans le Gard une réunion d'information destinée aux élus et aux acteurs locaux, avec les objectifs suivants :

- > **Connaître** le contexte et l'historique des feux de forêt dans le Gard
- > **Comprendre** le rôle de l' élu avant/pendant/ après le passage de feu
- > **Maîtriser la réglementation** départementale des OLD et les outils de prévention à disposition.

Cette rencontre a permis de renforcer la prévention, de partager des retours d'expériences et de clarifier les responsabilités de chacun.

Une formation sur le risque incendie en présence du Vice-Procureur du Tribunal de Nîmes

Cette année, une formation a été organisée sur le risque incendie en présence du Vice-Procureur du Tribunal judiciaire de Nîmes dans la foulée du lancement de la Campagne sur les Obligations Légales de Débroussaillage. Sa présence a permis de présenter aux élus les procédures que le Tribunal peut engager dans la suite des démarches que les élus auraient pu mener pour contraindre un propriétaire de réaliser ses OLD.

Une session fort appréciée par la centaine de personnes présentes !



Incendie : des retours d'expériences concrets pour mieux se préparer

Face à l'augmentation du risque incendie, les **Communes forestières** ont mené une analyse régionale de retours d'expériences issus de feux récents.

Près de 50 témoignages ont ainsi été étudiés à l'échelle régionale, croisant les points de vue des élus et des acteurs de terrain, selon une méthodologie commune et partagée. Les enseignements tirés des RETEX confirment que la gestion d'un incendie ne commence pas au départ de feu et ne s'arrête pas à son extinction. Ils ont révélé des fragilités structurelles, des difficultés d'organisation, mais aussi des leviers d'action concrets pour les communes.

Ce travail a abouti à un document de synthèse, conçu pour aider les élus à mieux anticiper, gérer et tirer les enseignements des incendies de forêt.



Une vidéo témoignage sur le risque incendie : «agir pour éviter la crise»

En Occitanie, plusieurs communes ont été durement touchées par des incendies de forêt. Les retours des élus concernés sont sans équivoque : vivre un incendie constitue un traumatisme profond et durable, tant pour les habitants que pour les équipes municipales.

Pour aider les communes à mieux se préparer, les **Communes forestières** mettent à disposition une vidéo courte et directe, entièrement construite à partir de témoignages d'élus.



Participation à de multiples événements

L'association a été présente à de multiples événements en tenant un stand pour faire connaître nos actions :

- > A la fête de la forêt au Vigan
- > Au lancement de la campagne feux de forêt au Mont Aigoual
- > Au lancement de campagne des Obligations Légales de Débroussaillage à Alès
- > Au Salon des Maires du Gard à Alès
- > A l'opération GAFFOFEU à Bagnols-sur-Cèze pour sensibiliser les scolaires



Fête de la Forêt
Le Vigan



Lancement de la campagne feux
de forêt - Mont Aigoual



Opération GAFFOFEU
Bagnols-sur-Cèze

Sensibiliser et informer

Observer et analyser

Ce travail de sensibilisation et d'information pour permettre aux élus de comprendre les enjeux et de prendre des décisions éclairées pour le développement de leur territoire s'appuie en particulier sur de nombreux outils techniques développés spécifiquement pour les élus par les **Communes forestières**.

Les observatoires des Communes forestières des outils accessibles gratuitement

Ce sont à la fois des outils de découverte et d'acculturation, permettant de mieux appréhender la complexité de la filière et la diversité de ses acteurs, mais aussi de véritables centres de ressources structurés pour approfondir la compréhension de ses enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Ils constituent un appui opérationnel précieux pour alimenter vos diagnostics territoriaux, croiser les données, objectiver les constats et quantifier les enjeux. En fournissant des indicateurs, des cartographies et des analyses comparatives, ils permettent de :

- > Poser des bases solides pour définir des orientations stratégiques
- > Structurer vos politiques d'aménagement et de développement du territoire sur le long terme

L'ensemble de nos outils est accessible depuis notre site internet.

Consultez le via l'adresse suivante ou en scannant le QR-code ci-dessous



collectivitesforestieres-occitanie.org

L'Observatoire foncier forestier régional des élus - OFFRE

Outil spécifique développé par les **Communes forestières**, il permet d'identifier précisément le foncier à l'échelle communale et intercommunale : foncier classique et foncier atypique (BVSM, BND, biens de sections,...). Il croise également les données cadastrales et de l'IFN permettant d'avoir une vision actualisée chaque année du patrimoine foncier et permet d'enclencher des stratégies foncières.

Sur simple demande, les Communes forestières proposent aux adhérents, un rapport foncier complet et actualisé. Il comprend différents éléments pour avoir toutes les cartes en main pour mettre en place une politique foncière :

- > Les différents types de foncier (forestier, agricole, bâti,...)
- > La structure de la propriété en forêt (communal, Etat, privé,...)
- > Un focus sur les biens communaux
- > Un focus sur le foncier atypique (BVSM, BND, sections)
- > Des cartes précises
- > Des listes de parcelles avec différentes caractéristiques...

De nombreuses communes d'Occitanie en ont bénéficié. Elles ont pu récupérer du foncier dans leur patrimoine communal.



Dans le Gard, **70** rapports ont été réalisés pour **1467.82** ha de BVSM potentiels

En 2025, pour le Gard :

> Nombre de ventes suivies :	3	(-50 % par rapport à 2024)
> Nombre d'acheteurs :	11	(-21 % par rapport à 2024)
> Volume mis en vente :	28 219 m ³	(-10 % par rapport à 2024)
> En forêt de collectivité :	23 964 m ³	(-3 % par rapport à 2024)
> Volume vendu en 1 ^{ère} intention :	11 585 m ³	(-38 % par rapport à 2024)
> En forêt des collectivités :	11 585 m ³	(-7 % par rapport à 2024)

- > 85 % des bois mis en vente en ligne proviennent de forêt des collectivités
- > 48 % des bois des collectivités sont vendus en première intention
- > 100 % des acheteurs achètent en forêt des collectivités

Le suivi des ventes publiques de bois

Cet outil analyse pour les élus les ventes de bois issus de la forêt publique, et donc réalisées par l'ONF. Il croise différentes informations pour permettre aux élus d'avoir une vision claire des tendances commerciales à l'échelle régionale et départementale.

L'Espace Débroussaillage

Cet espace en ligne permet aux élus, par département, de télécharger tous les éléments indispensables pour comprendre les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), comment les mettre en œuvre à l'échelle communale, en assurer le suivi et le contrôle, comment animer des réunions publiques et comment communiquer vers ses administrés.



Les Fiches d'Identités Territoriales (FIT)

Ces FIT regroupent toutes les données issues de nos différents observatoires et permettent d'avoir une vision en temps réel, à une échelle intercommunale ou départementale, un diagnostic sommaire de la forêt et de la filière bois. Elles peuvent servir de base pour bâtir une stratégie forestière.

Un nouvel outil pour visualiser les Obligations Légales de Débroussaillage de votre commune

Réaliser les OLD sur sa commune est déjà compliqué pour les élus. Mais le faire faire à ses administrés est encore plus complexe, sachant que la première question est qui doit débroussailler où. Et là se pose la question des superpositions des périmètres à débroussailler.



Les **Communes forestières**, en partenariat avec Openlg, ont développé fin 2025, un nouvel outil pour répondre à ces questions complexes. Il sera disponible pour les adhérents à partir du printemps 2026.



**Communes et
Collectivités forestières**
Gard

Un réseau d'élus au service des élus

Rejoignez-nous



Contactez-nous

04 11 75 85 17 - gard@communesforestieres.org

www.collectivitesforestieres-occitanie.org

 [COFOR30](#)

 [Collectivités forestières Occitanie](#)

Une action co-financée par :



**Collectivités
forestières**
Occitanie Pyrénées-Méditerranée